

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2022

N° 2022-366 SPECTACLES SCOLAIRES – PRESTATION TECHNIQUE

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre du soutien à l'éducation artistique et culturelle pour les élèves de cycle 2 des écoles du Pays de Chantonnay, la Communauté de communes programme un spectacle qui nécessite l'intervention d'un prestataire technique.

La Présidente décide de faire appel à l'entreprise JSL pour un montant total de **2 440 € TTC**.

À CHANTONNAY, le 23 septembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 26/09/2022.